



Date : 16 avril 2024

De la part de la Direction de la communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Inauguration de la nouvelle station d'épuration du Noyer

Ce mardi 16 avril, le vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de l'eau pluviale, Daniel Rochaix, représentant le président de l'Agglomération, Thierry Repentin, a inauguré, en présence du préfet de la Savoie, François Ravier, et d'élus du territoire, la nouvelle station d'épuration (STEP) du Noyer qui traite les rejets d'eaux usées des habitants des communes du Noyer et de Saint-François-de-Sales.

Après plusieurs mois de travaux et de phases d'essais, ce nouvel équipement, d'un coût total de 1,5 M€, marque une amélioration des capacités de traitement des eaux usées de la station et l'utilisation d'un procédé plus économique et plus vertueux.

Une capacité de traitement des eaux usées améliorée

En charge de la compétence collecte et traitement des eaux usées, Grand Chambéry assure la construction et l'exploitation des stations d'épuration des eaux usées, sur l'ensemble de son territoire.

Les installations de traitement et d'analyses du système d'assainissement de la STEP du Noyer ont fait l'objet de contrôles qui ont mis en évidence le besoin de réhabiliter la station. En service depuis 2007, elle était devenue sous-dimensionnée au regard de l'augmentation régulière du nombre d'habitants de ces deux communes.

À l'automne 2022, Grand Chambéry a entrepris la reconstruction de la station d'épuration puis la démolition des anciens équipements pour un coût total de 1,5 M€. En présence du préfet de la Savoie, François Ravier, du maire de la commune du Noyer, Philippe Gamen, et d'élus départementaux et communautaires, le vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de l'eau pluviale, Daniel Rochaix, a inauguré ce jour ces travaux qui ont permis d'améliorer la quantité d'eaux usées traitées et de réduire la consommation d'énergie et le coût d'entretien de la STEP.

Le nouveau système d'assainissement choisi permet le traitement de 850 « Equivalent Habitant* » contre 225 pour la précédente station.

Ce projet a nécessité 8 mois de travaux, hors période hivernale, ainsi qu'une phase de tests de 3 mois. La mise en route définitive de l'ouvrage est intervenue le 9 octobre dernier.

GRAND CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex - 04 79 96 87 35



grandchambery.fr



grandChambery



grandChambery



grandchamberyofficiel

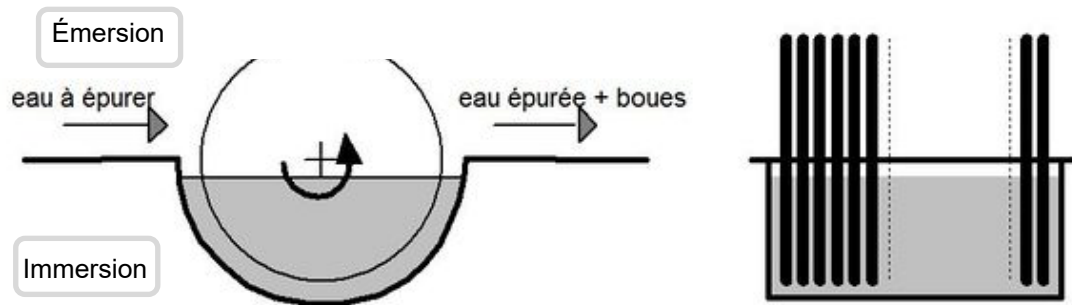


grandchambery

* *Équivalent-Habitant (EH)*

Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

Une nouvelle technique de traitement plus économique et moins énergivore



La nouvelle station d'épuration du Noyer utilisera un mode de traitement des eaux usées par disques biologiques.

- Comment est constitué un disque biologique ?

Ce système de traitement fonctionne grâce à plusieurs disques minces en polypropylène montés sur un axe horizontal. Ils sont tous recouverts d'un biofilm sur lequel se développent des colonies de micro-organismes (bactéries).

- Comment fonctionne le système à disque biologique ?

La partie inférieure des disques est immergée dans un bac où circulent les eaux usées.

L'action des micro-organismes présents sur le biofilm est activée par aération (émersion) qui, une fois plongés dans les eaux usées (immersion), terminent la dégradation des matières organiques polluées.

Ce système épuratoire est la solution la plus appropriée pour les besoins de la collectivité et permet de faire face aux variations du nombre d'habitants et donc des volumes d'eaux usées à traiter en fonction des périodes de l'année.

100% biologique, cette solution de traitement est plus économe en matière d'entretien et de consommation d'énergie et participe donc également aux objectifs de réduction de consommation d'énergie que s'est fixée Grand Chambéry.

Financement

Le coût total de l'opération s'élève à 1 509 185 € HT et a été financée par :

- > Grand Chambéry : 1 002 010 € HT
- > L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse : 387 175 € HT
- > Le Département de la Savoie : 120 000 € HT

